Le clergé, classe dominante

René BERTHIER

Aux auditeurs qui l'écoutèrent lors de sa conférence au Val Saint-Imier, Bakounine proposa d'examiner « les rapports des classes, leur situation politique et sociale après la Réformation. » A tout seigneur, tout honneur, commençons par la classe des prêtres – pas seulement les prêtres catholiques mais « tous les individus qui vivent du culte divin et qui nous vendent le bon Dieu tant en gros qu'en détail », c'est-à-dire également les pasteurs protestants.

Un détour par le Moyen Age permettra de mieux appréhender le problème. Bakounine considère en effet que le clergé a été une classe dominante pendant la première moitié du Moyen Age. Du IV^e^ siècle, où l'Église devient officielle sous l'empereur Constantin, au XI^e^ siècle, où elle soumet l'empereur d'Allemagne, elle est la première force politique et sociale d'Europe.

Cette opinion convient d'être nuancée, même si la trame générale esquissée par Bakounine reste pertinente. En effet, l'Église des tout premiers siècles fut soumise à la puissance impériale, sa protectrice. L'empereur avait le devoir de protéger l'Église aussi bien que d'assurer la pureté du dogme. L'immixtion de l'autorité politique dans les affaires doctrinales était fréquente et n'apparaissait pas comme choquante.[1]

Ainsi, lorsque Bakounine écrit que « l'Église et les prêtres, le pape en tête, étaient les vrais seigneurs de la terre »,[2] il occulte les conflits qui, dans un premier temps, ont poussé l'Église à se rendre indépendante du pouvoir temporel. Le Saint-Empire romain germanique – les termes ne sont pas innocents – se voulant le successeur de Rome, était enclin à maintenir la soumission de l'Église à l'empereur. Mais l'Église, qui est maintenant fortement structurée, avait quant à elle tendance à considérer que puisque l'empereur était chrétien, il devait être soumis à elle. Et cette supériorité spirituelle, elle n'hésita pas à en faire usage ; l'empereur Théodose fut ainsi excommunié en 390. L'Église dut batailler ferme pour se rendre indépendante du pouvoir politique de l'empereur.

A une époque où la vision religieuse du monde prédomine et imprègne

1 Cf. *Les clés du pouvoir au Moyen Age,* Jeannine Quillet, Flammarion.

2 Bakounine, Trois Conférences aux ouvriers du Val de Saint-Imier. Stock, tome V, p. 303.

tous les esprits, la prépondérance du pouvoir spirituel semblait inévitable dès lors que l'Église était parvenue à se constituer comme puissance organisée. Mais devenue indépendante du pouvoir politique, elle ne pouvait pas éviter de s'impliquer elle-même dans la politique du temps – d'autant que les structures politiques de l'Occident s'effondraient. Il ne restait plus que l'Église comme force organisée. Dès lors, la primauté du spirituel fut établie – c'est-à-dire la primauté politique détenue par le pouvoir spirituel. Ce n'est que progressivement que ce processus eut lieu, favorisé par l'éclatement de l'empire et la constitution de nombreux « royaumes barbares ». La suprématie pontificale parvint à s'imposer dans un contexte de déficience de l'autorité politique.

Lorsqu'un empereur se fait couronner par le pape, il se met d'une certaine manière sous sa dépendance : c'est ce qui arriva à Charlemagne. Mais les choses ne sont pas si simples. En effet, le pape Léon III se trouvait en mauvaise posture et accusé de crimes contre la morale, et c'est Charlemagne qui le sortit de ce mauvais pas ; c'est juste après qu'il se fit couronner empereur. Là encore, donnant, donnant. Bien que l'interpénétration des fonctions politiques et religieuses soit extrême à l'époque, le pape est encore largement sous la dépendance du pouvoir temporel : l'empereur est le protecteur de l'Église. Cette situation est largement liée à la personnalité même de l'empereur et à son incontestable autorité morale. Cependant, en se faisant couronner par le pape, Charlemagne inaugurait une situation où, potentiellement, le monarque se mettait sous la dépendance de Rome : il suffira que ses successeurs n'aient pas l'autorité morale ou la puissance politique nécessaire. Cependant, les rapports entre pouvoir impérial et autorité pontificale ne se réduisent pas à une domination unilatérale. Ils alternent entre coopération, dépendance et conflit, selon les circonstances et les forces en présence.

C'est ce qui arriva. La succession de Charlemagne provoqua une crise qui inversa la tendance jusqu'alors dominante et poussa l'autorité pontificale sur le devant de la scène. Au IX^{e} siècle, les papes exerceront un contrôle étroit sur les souverains. On ne manquera pas de rappeler que c'est le pape qui avait sacré Charlemagne. Louis le Pieux, son successeur, est déposé – certes pas à l'initiative du pape, mais des évêques. Lothaire est excommunié en 860 pour avoir divorcé de Theuberge. Dans une lettre adressée aux évêques francs vers 833-834, le pape Grégoire IV déclare que « le gouvernement des âmes, qui appartient au Pontife, est supérieur au gouvernement impérial, qui est temporel… »

Lorsque le pape Étienne II met fin à la dynastie mérovingienne en soutenant la candidature de Pépin le Bref, maire du palais, à la fonction

royale, il confirme et renforce l'autorité politique de l'Église. Le pape ne défait pas seulement les rois, il les fait. Le souverain choisi par le pape, donc par Dieu, est de ce fait tenu de le servir. Donnant donnant.

Pépin le Bref intervint contre les **Lombard**s en faveur du pape. Il fit également autre chose : en 756, il fit une donation fondatrice au pape **Étienne II**, connue sous le nom de « **Donation de Pépin** », qui officiellement donna naissance aux États pontificaux. L'exarchat[3] de Ravenne était stratégiquement important dans la politique d'expansion territoriale de l'Église. « Donner » est une formule de style car ce territoire n'appartenait ni à Pépin ni au pape mais à l'empereur de Byzance.

À cette époque, les **Lombards** (un peuple germanique établi en Italie) menacent directement Rome et la papauté. Le pape **Étienne II**, ne pouvant plus compter sur la protection de l'Empereur byzantin, trop faible et lointain, se tourne vers le puissant roi des Francs, Pépin le Bref. Pépin mène deux campagnes militaires victorieuses en Italie contre les **Lombard**s pour secourir le pape.

L'exarchat de Ravenne, qui comprenait Ravenne, la Romagne et la Pentapole[4] était un territoire officiel de l'Empire romain d'Orient. Les **Lombard**s venaient tout juste de le conquérir sur les Byzantins. En reprenant ce territoire aux **Lombard**s par les armes, Pépin le Bref choisit délibérément de ne pas le rendre à son propriétaire légitime, l'Empereur byzantin : il le donne au pape. Le terme « restitution » est donc un habillage politique et théologique pour légitimer le fait que ces terres reviennent à l'Église catholique (en affirmant symboliquement qu'elles appartiennent à Saint Pierre).

Cette « restitution » change radicalement le statut du pape et l'histoire de l'Europe : Grâce à ce territoire (l'exarchat de Ravenne combiné à la région de Rome), le pape cesse d'être un simple chef spirituel ou un sujet de l'Empereur, il devient un souverain temporel, c'est-à-dire un chef d'État possédant ses propres terres, ses revenus et son armée. L'exarchat de Ravenne est une bande de terre riche, urbanisée et stratégique qui s'étend jusqu'à la mer Adriatique. Elle permet à la papauté de sécuriser ses

3 Un exarchat est une province périphérique de l'Empire byzantin placée sous l'autorité d'un exarque, un gouverneur qui cumulait les pouvoirs civils et militaires pour défendre les frontières sans attendre les ordres de Constantinople.

4 Une pentapole désigne un ensemble ou un territoire regroupant cinq villes principales, souvent unies par une alliance politique, commerciale ou religieuse. La pentapole dont il est question était formée de Rimini, Pesaro, Fano, Senigallia et Ancône, et fut cédée par Pépin le Bref au pape.

frontières face aux menaces extérieures et de couper l'Italie en deux, empêchant ainsi une unification de la péninsule par un royaume rival.

Cet acte scelle une alliance historique entre les Francs et la papauté : Pépin obtient la légitimité divine pour sa toute nouvelle dynastie (les Carolingiens), et le pape obtient le pouvoir politique et territorial dont il rêvait pour s'émanciper de Byzance mais aussi pour s'imposer comme force politique et militaire. En effet, la « **Donation de Pépin** », renforce la prétention du pape à ne plus être seulement un chef spirituel, mais également le chef séculier dirigeant des États pontificaux. Pour défendre ou agrandir ce territoire, et pour imposer sa suprématie politique sur l'Europe, l'Église utilisa la force armée à travers plusieurs mécanismes :

a) les guerres directes : le pape lève des armées de mercenaires ou commande directement des troupes pour faire la guerre à ses voisins. Les papes menèrent d'innombrables guerres en Italie pour soumettre des villes rebelles ou rivales (comme Venise, Florence ou Milan) qui empiétaient sur les terres de l'Église. Le pape Jules II revêtit lui-même l'armure pour mener ses troupes au combat afin de reconquérir des villes comme Bologne et Pérouse.

b) À partir du XIII^{e} siècle, les papes lancent des « croisades politiques », c'est-à-dire des guerres saintes menées en Europe contre des chrétiens rivaux ou présumés hérétiques :

• Croisade contre les Albigeois (1209-1229) : Innocent III envoie des chevaliers contre le Comté de Toulouse pour détruire l'hérésie cathare.

• Croisade d'Aragon (1284-1285) : Martin IV attaque le roi d'Aragon pour des rivalités territoriales en Sicile, offrant sa couronne à la France.

c) La guerre par procuration : le conflit le plus long et le plus sanglant du Moyen Âge oppose le Pape et l'Empereur du Saint-Empire romain germanique sur la question de la querelle des Investitures, puis de la lutte entre Guelfes et Gibelins. Pour contrer l'Empereur (notamment Frédéric II), la papauté finance des armées, noue des alliances militaires avec des ligues de villes italiennes, et appelle des princes étrangers (comme Charles d'Anjou) à envahir des territoires pour chasser les partisans de l'Empereur.

d) L'excommunication comme arme de guerre : l'excommunication était une arme politique redoutable. Lorsqu'un pape excommuniait un roi ou un empereur, il déliait officiellement ses sujets de leur serment de fidélité. Cela légitimait et déclenchait immédiatement des guerres civiles ou des invasions par des États voisins, transformant une décision religieuse en conflit militaire.

En somme, le pape du Moyen Âge en vint à se comporter exactement

comme un prince séculier, utilisant la diplomatie, l'argent, les alliances et la force militaire brute pour défendre ses intérêts géopolitiques face aux autres puissances européennes. Ce n'est qu'à ce moment-là que se met en place le scénario que décrit Bakounine, caractérisé par la lutte des monarques contre la suprématie papale. La doctrine dominante voulait que les monarques détiennent leur pouvoir de Dieu, par l'intermédiaire du pape. Les autorités politiques des États étaient donc entièrement subordonnées à l'Église. Le clergé, dit Bakounine, avait pour lui la force des armées, la puissance économique et une organisation hiérarchique efficace.

> « Avant la Réformation, l'Église et les prêtres, le pape en tête, étaient les vrais seigneurs de la terre. D'après la doctrine de l'Église, les autorités temporelles de tous les pays, les monarques les plus puissants, les empereurs et les rois n'avaient de droits qu'autant que ces droits avaient été reconnus et consacrés par l'Église. On sait que les deux derniers siècles du moyen âge furent occupés par la lutte de plus en plus passionnée et triomphante des souverains couronnés contre le pape, des États contre l'Église. La Réformation mit un terme à cette lutte, en proclamant l'indépendance des États. Le droit du souverain fut reconnu comme procédant immédiatement de Dieu, sans l'intervention du pape, et naturellement, grâce à cette provenance toute céleste, il fut déclaré absolu. C'est ainsi que sur les ruines du despotisme, de l'Église fut élevé l'édifice du despotisme monarchique. L'Église, après avoir été le maître, devint la servante de l'État, un instrument du gouvernement entre les mains du monarque. »[5]

Ce n'est qu'après une longue lutte que les rois finiront progressivement par détenir leur charge directement de Dieu, se libérant ainsi d'un encombrant intermédiaire. Peut-être faut-il voir là l'origine de l'idée selon laquelle la monarchie française est la « fille aînée de l'Église ». [6]

5 Bakounine, Trois Conférences aux ouvriers du Val de Saint-Imier. Stock, tome V, p. 303.

6 En réalité, c'est le roi qui était désigné comme « fils aîné de l'Église ». Ce statut privilégié remonte au baptême de Clovis par l'évêque Remi à Reims (vers 496). En se convertissant au christianisme, Clovis fait du royaume des Francs le premier royaume barbare à se rallier à l'Église de Rome, alors que les autres souverains germaniques s'étaient tournés vers l'arianisme. C'est l'acte fondateur du lien unique entre la couronne de France et la papauté. Cependant, le titre officiel de « Fils aîné de l'Église » n'est formellement attribué et revendiqué par

Bakounine souligne cependant que l'État et l'Église sont « deux pôles inséparables quoique toujours opposés »,[7] deux institutions qui s'engendrent l'une l'autre mais qui, comme c'est toujours le cas lorsque deux centres d'autorité coexistent, ne peuvent subsister qu'en situation de conflit et par la soumission de l'un à l'autre.

Dire que Bakounine et Marx se différencient par leur théorie de l'État est peu dire. Bakounine aborde cette question sous un angle totalement différent. Il envisage la fonction-pouvoir, qui se présente sous deux aspects, théologique et politique, l'Église et l'État. Contrairement à Marx, Bakounine n'a jamais considéré que la critique de la religion était achevée. La critique de la religion reste une préoccupation constante, en ce sens qu'elle est un aspect non pas subordonné mais intégrant de la critique du pouvoir, car le pouvoir revêt, même sous des oripeaux laïques, un aspect religieux : l'idéologie est une force matérielle.

Bien des aspects de la vie politique prennent des formes religieuses, ce que Stirner s'est tout particulièrement attaché à montrer, rencontrant de la part de Marx une incompréhension totale.

L'État, rappelle souvent Bakounine, est « le frère cadet de l'Église » (Locle & Chauds de Fonds) : les premières formes de pouvoir apparues dans l'histoire ont revêtu un caractère sacerdotal. Dans sa critique de Mazzini, Bakounine parle souvent aussi de la notion d'Église-État. Ses analyses sur ce sujet sont peut-être une préfiguration du schéma trifonctionnel des sociétés indo-européennes de Georges Dumézil, par sa distinction de la fonction pouvoir en pouvoir théocratique et pouvoir juridico-politique ; et, en faisant une analogie plus large, par sa distinction tripartite des constituants de la société en producteurs, classe dominante et État, ce dernier étant en l'occurrence un élément à part entière, au contraire du schéma marxien.[8] On comprend mieux, dès lors, que la notion de clergé-

la monarchie qu'à la fin du XV[e] siècle. C'est le pape Alexandre VI qui qualifie officiellement le roi Charles VIII de « fils aîné » en 1495, une distinction honorifique que tous ses successeurs (Louis XII, François I[er], etc.) porteront ensuite avec fierté. Après la révolution française, c'est la nation française qui sera la « fille aînée de l'Eglise » ; paradoxalement c'est la Seconde République qui utilisera l'expression de manière officielle pour la première fois.

7 Bakounine, « La théologie politique de Mazzini et l'Internationale ». Deuxième partie: fragments et variantes. Fragment G, août-octobre 1871. Œuvres, Champ libre, I, 130,

8 Rappelons que pour Bakounine l'histoire européenne s'explique par un jeu d'alliances historiques entre trois forces : en France la bourgeoisie et la monarchie se seraient alliées contre la noblesse féodale ; en Angleterre, la bourgeoisie et la noblesse se seraient alliées pour limiter le pouvoir de la

classe dominante puisse aisément s'intégrer dans le système de pensée bakouninien.

Le déclin du pouvoir de l'Église a les mêmes causes que celles qui ont provoqué le déclin de l'aristocratie féodale : le développement des échanges, de la circulation monétaire, l'apparition du capital marchand, le développement des villes qui affaiblirent les couches dont les revenus étaient fondés sur la propriété foncière [9]. Marx a décrit cette évolution, qui aboutit au renforcement du pouvoir royal. Bakounine, en ce qui le concerne, met l'accent sur un point intéressant qui touche plus particulièrement la sphère du politique : lorsque le droit souverain fut reconnu comme procédant immédiatement de Dieu, le pouvoir fut proclamé absolu. L'Église, après avoir été le maître, devint la « servante de l'État ». Ainsi, comme lors du passage de la société monarchique à la société bourgeoise, la classe qui perd sa position hégémonique ne disparaît pas, elle subsiste en se subordonnant au nouveau pouvoir.

Le conflit que décrit Bakounine entre pouvoir temporal et spirituel n'est pas un conflit linéaire dans lequel les monarques se libèrent de la tutelle de Rome. Il y a des hauts et des bas. C'est une bataille dans laquelle chaque camp marque des points.

Au X^{e} siècle, la papauté connaissait une situation de décadence due à l'emprise des empereurs allemands. L'Église du XI^{e} siècle va entreprendre un vaste mouvement de réformes. L'antagonisme entre les deux pouvoirs se manifestait à travers la question de savoir qui nommait les évêques : l'empereur ou le pape. La nomination des évêques par l'empereur procédait de l'idée que le pouvoir politique avait un côté manifestement sacerdotal. Grégoire VII mènera une politique visant à dépouiller le pouvoir impérial de son contenu religieux, condition nécessaire pour garantir l'indépendance du pouvoir de l'Église. Mais d'une certaine manière, il laïcise le pouvoir politique et politise le pouvoir religieux. L'Église va donc se trouver légitimée à intervenir dans tous les domaines qui relèvent du pouvoir monarchique. Le pape en viendra à développer l'idée d'un « État universel », selon les termes de Bakounine.

La Réforme, en particulier en Allemagne, est interprétée par Bakounine comme une réaction contre l'Église qui provoque la désorganisation d'une

monarchie, en Italie la bourgeoisie aurait dû son développement à la lutte entre le pouvoir religieux (l'Eglise) et le pouvoir politique (l'empereur), etc.

9 Le refus, par l'Église, du prêt à intérêt peut à ce titre être interprété comme une tentative d'empêcher le développement d'une économie monétaire qui saperait les fondements de son pouvoir.

institution dominante, mais qui aboutit à la subordination accrue des populations au pouvoir des princes, qui profitent de l'atomisation de l'institution religieuse pour devenir des chefs spirituels en subordonnant la religion aux intérêts de l'État. La religion réformée devient religion d'État au service du prince.

Mais Bakounine passe à côté d'un élément essentiel qui explique le soutien de certains souverains à la Réforme – et le soutien de nombre de civils à l'Église catholique. Rien de bien spirituel là-dedans.

Les biens de l'Église étaient inaliénables, et s'étaient accrus au fil des siècles avec les donations que les âmes pieuses lui faisaient pour se faire pardonner leurs fautes. Mais bien que l'Église fût théoriquement très riche, les revenus rentraient mal. C'est qu'il y avait une foule de laïcs – trésoriers municipaux ou royaux, nobles, fonctionnaires, qui empochaient une part substantielle des bénéfices des biens qui leur avaient été confiés.

En revanche, nombre de princes soutinrent la réforme pour des raisons tout aussi peu spirituelles. L'argent se dévaluait. Les gouvernements couraient à la banqueroute. Il y avait un énorme besoin de liquidités.

L'inaliénabilité des biens de l'Église ne concernait que l'Église catholique. Il fallait donc renverser l'autorité de Rome pour pouvoir s'en approprier les biens. Ainsi la Suède adopta la Réforme luthérienne parce que le pays était ruiné, que l'État ne pouvait plus survivre s'il ne trouvait pas des revenus et que ce revenu se trouvait entre les mains de l'Église.

Le roi d'Angleterre Henry VIII écouta d'une oreille attentive son conseiller Cromwell qui lui disait que le royaume pouvait s'enrichir des dépouilles des monastères. Un émissaire luthérien, Myconius, venu en Angleterre engager des négociations théologiques, repartit écoeuré. « La seule préoccupation du roi Henry est le revenu de l'Église. Il a arraché l'or et l'argent de la tombe des saints (…) et dépouillé l'Église de ses biens (…) Tel était l'Évangile que voulait Henry [10]. »

La situation était la même dans les pays luthériens et calvinistes : les transferts de propriété se firent au bénéfice e l'État.

L'Église catholique, affaiblie par la Réforme, perd définitivement sa suprématie sur l'État. Ainsi naît le despotisme moderne, dit Bakounine. Aux deux périodes clé de l'histoire de la société monarchique, lorsque les monarques s'affranchissent de la tutelle papale pour leur investiture, et lors de la Réforme, l'affaiblissement de l'institution religieuse s'accompagne d'un transfert accru de pouvoir vers l'État et d'une subordination, ou en tout cas d'une dépendance accrue de l'Église envers l'État.

10 Owen Chadwick, *The Reformation*, Penguin Books, p. 385.

Marx avait bien effleuré l'hypothèse de Bakounine concernant l'Église, mais il ne s'attarde pas. Dans le livre III du *Capital*, il dit en effet :

> « C'est ainsi que l'Église catholique, en constituant au Moyen Age sa hiérarchie parmi les meilleures têtes du peuple, sans considération de rang, de naissance et de fortune, a employé le plus sûr moyen de consolider la domination des prêtres et de tenir les laïcs sous le joug. Plus une classe dominante est capable d'accueillir dans son sein les individus éminents des classes dominées, plus son règne est stable et dangereux. »[11]

On peut regretter que Marx n'ait pas poursuivi dans cette voie. Dans ce passage, il donne des indications intéressantes sur les fondements juridiques et le mode de reproduction de cette classe dominante : la cooptation des élites intellectuelles, et non la propriété individuelle.[12] Évoquant de son côté les différentes classes de l'ancien régime, Bakounine parle de « la classe des prêtres, non héréditaires cette fois, mais se recrutant indifféremment dans toutes les classes de la société ».[13] Il y a là une identité d'analyse chez Bakounine et chez Marx.

En résumé des positions de Bakounine sur cette question, on peut dire que le clergé était une classe fondée sur la propriété oligarchique du capital (en l'occurrence, foncier) ; qui se reproduisait par la cooptation des élites de la société ; qui fonctionnait sur la base d'une organisation hiérarchique fortement structurée et soudée par une idéologie globale à vocation universelle.[14]

La Réforme constitue en quelque sorte le terme d'un processus qui s'était engagé pendant les deux derniers siècles du Moyen Age : la lutte des souverains contre le pape, des États européens contre l'Église. La Réforme, dit Bakounine, « mit un terme à cette lutte, en proclamant l'indépendance des États » :

11 Marx, *Le Capital,* Pléiade, II, p. 1275.

12 L'interdiction du mariage des prêtres s'explique fort bien : ils auraient tout naturellement eu tendance à faire des enfants, à qui ils auraient été tentés de léguer les biens dont ils avaient la charge, dépossédant ainsi l'Église de son patrimoine...

13 Bakounine, *L'Empire knouto-germanique,* Champ libre, VIII, p. 153.

14 Une telle définition, on le voit, pouvait très bien s'appliquer à la bureaucratie soviétique... Les développements de Bakounine sur les concepts de bureaucratie comme « quatrième classe gouvernementale » et de « bureaucratie rouge » mériteraient d'être examinés.

Le despotisme monarchique s'est constitué sur les ruines du despotisme de l'Église. L'Église devint la servante de l'État. Dans les pays protestants, « sans en excepter l'Angleterre », le monarque fut déclaré chef de l'Église. Mais il en fut de même dans les pays catholiques, « sans en excepter même l'Espagne ». L'Église, « brisée par les coups terribles que lui avait porté la Réforme », n'était plus capable de se soutenir par elle-même. Elle eut besoin du pouvoir des souverains, qui ne donnent rien pour rien : le seule vraie religion a toujours été leur propre puissance et leurs finances. Alors qu'elle avait en maintes occasions soulevé les peuples contre les rois, après la Réforme elle devint « dans tous les pays, sans excepter même la Suisse, l'alliée des gouvernements contre les peuples ». Elle devint un agent de contrôle social au service des États : « se donnant pour mission de prêcher aux masses populaires la résignation, la patience, l'obéissance quand même, et le renoncement aux biens et aux jouissances de cette terre, que le peuple, disait-elle, doit abandonner aux heureux et aux puissants de la terre, afin de s'assurer pour lui-même les trésors célestes. » (« Trois conférences »)

La noblesse était restée propriétaire presque exclusive de la terre mais elle avait perdu son indépendance politique. Comme l'Église, elle devint la servante de l'État, une servante privilégiée. Elle occupa toutes les fonctions civiles et militaires les plus importantes : « Les plus grands seigneurs féodaux, jadis si indépendants et si fiers, devinrent les valets titrés des souverains. Ils perdirent bien leur fierté et leur indépendance, mais ils conservèrent toute leur arrogance. »

La bourgeoisie fut le principal bénéficiaire de la Réforme. Elle se trouva « complètement délivrée de la tyrannie et du pillage des seigneurs féodaux, en tant que bandits ou pillards indépendants et privés ». Mais elle passa d'une sujétion à une autre : « elle se vit livrée à une nouvelle tyrannie et à un pillage nouveau, et désormais régularisés sous le nom d'impôts ordinaires et extraordinaires de l'État, par ces mêmes seigneurs devenus des serviteurs, c'est à dire des brigands et des pillards légitimes de l'État. »

Au début, cette transition du pillage féodal au pillage « beaucoup plus régulier et plus systématique de l'État » parut satisfaire la bourgeoisie. Mais rapidement, les impôts s'accrurent, à cause des guerres incessantes que les États devenus absolus se firent, du luxe croissant des cours des souverains « où la canaille nobiliaire, toute la valetaille titrée, chamarrée, venait mendier les pensions de leurs maîtres », les charges causées par la foule privilégiée de l'armée, de la bureaucratie et de la police.

Avant la « Réformation », la bourgeoisie avait été l'alliée des rois dans leur lutte contre l'Église et les seigneurs féodaux. Elle avait profité de

l'occasion pour « conquérir un certain degré d'indépendance et de liberté » – allusion aux libertés communales. Mais avec la subordination de l'Église et de la noblesse à l'État, les rois n'avaient plus besoin des services de la classe moyenne et « la privèrent peu à peu de toutes les libertés qu'ils lui avaient anciennement octroyées ». En dessous de la bourgeoisie se trouvaient les paysans et le prolétariat des villes.

Pendant les deux siècles qui suivirent la Réforme, la bourgeoisie vécut son âge héroïque :

> « Elle attaqua audacieusement toutes les institutions respectées de l'Église et de l'État. Elle sapa tout, d'abord par la littérature et par la critique philosophique, plus tard elle renversa tout par la révolte ouverte. C'est elle qui fit la révolution de 1789 et de 1793. Sans doute elle ne put la faire qu'en se servant de la force populaire; mais ce fut elle qui organisa cette force et qui la dirigea contre l'Église contre la Royauté et contre la noblesse – Ce fut elle qui pensa et qui prit l'initiative de tous les mouvements que le peuple exécuta. La bourgeoisie avait foi en elle même, elle se sentait puissante parce qu'elle savait que derrière elle, avec elle il y avait le peuple. »[15]

La bourgeoise du XVIII[e] siècle produisit des « géants de la pensée et de l'action ». Alors, elle était « intelligente, audacieuse, héroïque » tandis qu'aujourd'hui elle est lâche et stupide, « démoralisée par sa propre iniquité ». Bakounine fait ici allusion à la bourgeoisie française de 1871 qui « a préféré l'invasion des Prussiens à la révolution populaire ».

15 Bakounine, « Trois conférences... », mai 1871. Stock, tome V, p. 313.